



## TARIF au 1<sup>er</sup> janvier 2017

### TRANSACTIONS

#### Montant de la transaction

en-dessous de 120 000 €	8 % TTC
de 120 001 € à 200 000 €	7 % TTC
de 200 001 € à 300 000 €	6 % TTC
de 300 001 € à 500 000 €	5 % TTC
de 500 001 € à 800 000 €	4 % TTC
au-delà de 800 001 € : forfait	

### LOCATIONS

Honoraires d'agence conformes à la loi ALUR – Plafond maximum pour chaque partie (bailleur et locataire)

Secteur CUS :

10 € TTC / m<sup>2</sup> : visite, constitution du dossier, rédaction et signature du bail

3 € TTC / m<sup>2</sup> : état des lieux

Hors CUS :

8 € TTC / m<sup>2</sup> : visite, constitution du dossier, rédaction du bail

3 € TTC / m<sup>2</sup> : état des lieux

Ou Honoraires de location proposés par l'agence Immocentre

8 % TTC du loyer annuel hors charges à la charge du preneur

8 % TTC du loyer hors charges à la charge du bailleur

Honoraires comprenant : la visite, constitution du dossier, rédaction et signature du bail, état des lieux.

L'état des lieux peut être effectué par huissier à la demande du preneur.

### PRESTATIONS DIVERSES

- Evaluation d'un bien immobilier 350 € TTC \*

\* Offert pour toute souscription de mandat